## Présentation des cibles et des indicateurs mondiaux de l'ODD 6

Veuillez noter que le document suivant est en cours de rédaction, et sera révisé au cours du troisième trimestre de 2016, en fonction des commentaires des pays – Version au 20 Avril 2016

Ci-dessous suit une introduction à l'Objectif du Développement Durable sur l'eau et l'assainissement (ODD 6) et ses huit cibles, présentant la façon dont chacune contribue à l'objectif global de « veiller à la disponibilité et à la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous », mettant en évidence les interconnexions avec d'autres buts et objectifs à travers l'Agenda 2030 pour le Développement Durable. Les indicateurs de suivi des progrès mondiaux vers l'ODD 6 sont également présentés, ainsi qu'un aperçu de la manière et du lieu où les données nécessaires peuvent être collectées, en utilisant des méthodes souples permettant aux pays de participer au suivi mondial, en accord avec leurs capacités et leurs ressources existantes.

#### 1. La transversalité et la fragmentation au cœur du développement durable

L'eau et l'assainissement sont au centre même du développement durable. La santé humaine et le bien-être reposent sur l'accès à l'eau potable et à des conditions d'assainissement et d'hygiène convenables. En plus des usages domestiques, l'eau est nécessaire pour les productions alimentaire, énergétique et industrielle, qui représentent des utilisations fortement interconnectées mais potentiellement conflictuelles. Ces différents usages génèrent des eaux usées pouvant causer des pollutions si elles ne sont pas correctement gérées. L'eau est également essentielle pour assurer la santé des écosystèmes ; ceux-ci participent en retour à l'amélioration de la quantité et de la qualité de l'eau douce, ainsi qu'à la résilience globale au changement induit par l'homme et l'environnement. Enfin, l'eau intervient dans la relation entre le système climatique, l'environnement et le système socio-économique ; les changements climatiques se traduisent souvent par des variations dans la disponibilité de la ressource, aggravant les pénuries dans certaines régions, et les inondations dans d'autres. Par conséquent, l'eau est un facteur clef dans la gestion des risques liés à la famine, aux épidémies, aux migrations, aux inégalités, à l'instabilité politique et aux catastrophes naturelles.

A la croisée de tous ces secteurs, l'eau peut constituer un instrument de mise en œuvre de solutions intégrées. Cependant, le développement et la gestion des ressources en eau manquent généralement de coordination entre les services gouvernementaux et les différents secteurs. Le problème de cohérence est ainsi inhérent à cette gestion sectorielle, où les politiques et les prises de décision d'un secteur peuvent dupliquer ou aller à l'encontre d'actions menées par un autre. En outre, les ressources en eau sont naturellement confinées dans des bassins, qui apparaissent comme l'échelle de gestion la plus appropriée d'un point de vue physique et écologique. Néanmoins, ces ressources sont souvent gérées selon des unités administratives, qui divisent souvent les bassins et entrainent une fragmentation encore plus grande, en particulier dans le cas des bassins transfrontaliers.

Pour assurer à tous une gestion durable de l'eau et de l'assainissement, il est essentiel d'examiner le cycle de l'eau dans son intégralité, en y incluant l'ensemble des usages et des usagers. Les pays doivent abandonner l'approche sectorielle du développement et de la gestion de la ressource, en faveur d'une approche plus intégrée pouvant équilibrer les différents besoins de façon équitable. Et cela est précisément ce que l'ODD 6 cherche à réaliser, en élargissant l'accent mis par les OMDs sur l'eau potable et l'assainissement de base à l'ensemble des ressources en eau, des eaux usées et des ressources de l'écosystème. En lien avec la cible 11.5 sur les catastrophes liées à l'eau,

Présentation des cibles et des indicateurs mondiaux de l'ODD 6 Travail en cours— version 20 Avril 2016

l'ODD 6 couvre l'ensemble des principaux aspects liés à l'eau douce dans le contexte du développement durable. Faire converger ces aspects vers un même objectif constitue une première étape visant à répondre à la fragmentation régionale et sectorielle, et à permettre une gestion cohérente et durable, faisant de l'ODD 6 une étape importante vers un avenir durable pour l'eau.

#### 2. Cible 6.1 Eau potable

#### « D'ici 2030, permettre un accès universel et équitable à une eau potable salubre et abordable pour tous. »

L'une des utilisations les plus essentielles de l'eau est celle faite par les foyers à des fins de consommation et d'hygiène ; celle-ci est prise en compte dans la cible 6.1, dont le but est d'assurer une eau potable et abordable pour tous. De l'eau « pour tous » les foyers représente une part importante de la consommation totale en eau (cible 6.4). Une eau potable « sure » signifie qu'elle est exempte de contaminants ; le degré de traitement nécessaire pour atteindre cette qualité dépend directement de la qualité de l'eau brute (cible 6.2, 6.3 et 6.6).

La cible 6.1, ainsi que la cible de 6.2 sur l'assainissement et l'hygiène, s'appuient sur les cibles des OMDs en matière d'eau potable et d'assainissement, et répondent directement aux droits humains que constitue l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Les deux cibles contribuent à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle et à l'accès universel aux services de base (ODDs 1 et 11). Il s'agit de conditions préalables aux améliorations plus larges en matière de nutrition (ODD 2), de santé (ODD 3), d'éducation (ODD 4), d'égalité entre les sexes (ODD 5) et de productivité (ODD 8).

Dans le monde, 9 personnes sur 10 ont accès à une source d'eau potable améliorée ; mais l'eau n'est pas nécessairement bonne à boire. Source : Rapport sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement, 2015

Description de la cible	Interprétation normative
D'ici 2030, assurer	Signifie que suffisamment d'eau est disponible de manière fiable à proximité de l'habitation,
un accès	afin de répondre aux besoins domestiques
universel	Inclut toutes les établissements et les lieux de vie, y compris les foyers, les écoles, les
	établissements de santé, les lieux de travail, etc.
et équitable	Signifie la réduction progressive puis l'élimination des inégalités entre les sous-groupes
	d'une population.
à une eau potable	L'eau utilisée pour la boisson, la cuisine, la préparation des aliments et l'hygiène personnelle
salubre	Une eau potable salubre est exempte, à tout instant, de pathogènes et de niveaux élevés de produits chimiques
et abordable	Le paiement de services ne constitue pas un obstacle à l'accès à l'eau, ni n'empêche les
	individus de satisfaire d'autres besoins humains fondamentaux
pour tous.	Convient à une utilisation par les hommes, les femmes, les filles et les garçons de tous âges,
	y compris les personnes handicapées

Indicateur global	Définition et principes de base de l'indicateur
6.1.1 Part de la	Définition : Population utilisant une source d'eau améliorée (par exemple eau courante dans
population utilisant des services d'eau potable gérés en toute sécurité	une habitation, une cour ou un terrain ; robinets publics ou bornes fontaines ; puits tubés ou forages ; puits protégés ; sources et eaux de pluie protégées) qui se trouve sur place, est disponible quand nécessaire, et n'est pas contaminée par des matières fécales ou des éléments chimiques.

L'indicateur s'appuie sur l'indicateur OMD « proportion de la population utilisant une source améliorée d'eau potable » (« améliorée » a été utilisé ici en remplacement de « sans danger », en raison du manque de données sur la qualité de l'eau), mais intègre également des aspects concernant la qualité (« sans danger », exempt de contamination), l'accessibilité (« se trouvant sur place »), et la disponibilité (« quand nécessaire ») afin de davantage prendre en compte les critères normatifs du droit humain à l'eau.

L'indicateur peut être ventilé par le niveau de service : absence de service, services de base, services gérés en toute sécurité. Le suivi de l'accès « pour tous », ainsi que le caractère abordable, appellent à la désagrégation des données pour saisir les inégalités potentielles dans toutes les strates socio-économiques, y compris au sein des foyers.

Dans certaines régions, il peut être utile d'ajouter un indicateur sur le temps consacré à la collecte de l'eau, d'analyser davantage la situation des « services de base ». Il est également impératif de surveiller l'accès à l'eau au-delà des foyers, dans les établissements, y compris au sein des écoles, des établissements de santé et des lieux de travaux.

Où et comment collecter les données nécessaires			
Sources des données	1 <sup>ère</sup> étape de suivi	2 <sup>ème</sup> étape de suivi	3 <sup>ème</sup> étape de suivi
	progressif (exemple)	progressif (exemple)	progressif (exemple)
6.1.1	Enquêtes auprès des	Inclusion, dans les	Inclusion de tests sur la
Sources nationales :	foyers, combinées aux	instruments d'enquête	qualité de l'eau détectant
Enquêtes auprès des	registres sur la population	auprès des foyers, de tests	les matières fécales et les
foyers, documents	pour obtenir des	sur la qualité de l'eau,	produits chimiques
institutionnels/des	informations sur l'accès et	détectant la	prioritaires (arsenic et
fournisseurs	le type de services.	contamination fécale.	fluorure) par les services
	Aucune information sur la	Données incomplètes des	publics et/ou dans les
Bases de données globales	qualité de l'eau, ou sur la	établissements et des	instruments d'enquêtes
: OMS/UNICEF JMP	rédaction de rapports sur	autorités nationales	auprès des ménages.
	les services « de base »	concernant la disponibilité	Haute résolution
Compilation globale :	mais non « gérés en toute	et la qualité des services	temporelle et spatiale des
OMS/UNICEF JMP on au	sécurité ». Ventilation des	d'eau potable. Ventilation	données
nom de l'ONU-Eau	données sur les foyers	des données selon les	institutionnelles/des
	selon le lieu de résidence,	établissements informels	fournisseurs de service.
	la région, la richesse.	et les groupes	Ventilation des données
		marginalisés localement	selon des caractéristiques
		importants.	intra-ménage.

#### 3. Cible 6.2 Assainissement et hygiène

« D'ici 2030, permettre un accès à un assainissement et à une hygiène convenables et équitables pour tous et mettre un terme à la défécation en plein air, en prêtant une attention particulière aux besoins des femmes, des filles et des personnes vulnérables. »

La cible 6.2 vise un assainissement et une hygiène convenables et équitables pour tous. « Convenable » fait référence à un système qui sépare de façon sûre les excrétas de tout contact humain, tout au long de la chaîne d'assainissement, soit par confinement et élimination *in situ*, ou transport et traitement/réutilisation en dehors des bâtiments. Une chaîne d'assainissement gérée de manière sûre est indispensable pour protéger la santé des individus et des communautés, ainsi que l'environnement. Par exemple, les fuites provenant de latrines et d'eaux usées brutes peuvent propager des maladies et fournir un lieu de reproduction pour les moustiques, ainsi que de

Présentation des cibles et des indicateurs mondiaux de l'ODD 6 Travail en cours- version 20 Avril 2016

polluer les eaux souterraines et de surface (cibles 6.3 et 6.6), y compris les potentielles sources d'eau potable (objectif 6.1).

L'hygiène, y compris le lavage des mains avec de l'eau et du savon après la défécation et avant la préparation des aliments et leur consommation, est tout aussi importante afin de limiter la propagation des maladies transmissibles.

L'ambition d'accorder une attention particulière aux besoins des femmes et des filles (également incluse dans l'objectif 6.1) comprend l'augmentation de l'accès aux services d'eau potable et d'assainissement dans les bâtiments. Ne pas avoir à marcher durant des heures pour collecter de l'eau ou apporter des soins aux membres malades de la famille, permet de libérer le temps des femmes ; ne pas avoir à partager des installations sanitaires avec d'autres foyers améliore la sécurité des femmes. Dans la sphère publique, un accès amélioré à l'eau potable et à des équipements sanitaires sûrs, y compris pour la gestion de l'hygiène menstruelle, contribuera également largement à ce que davantage de femme et de filles puissent aller à l'école et travailler hors de la maison.

En 2015, 2,4 milliards de personnes utilisaient encore des installations sanitaires non améliorées, et un tiers d'entre eux pratiquaient la défécation en plein air ; cela fait de la cible OMD en matière d'assainissement l'une des plus à la traîne. Source : Rapport sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement, 2015

Internal the time of a monthly
Interprétation normative
Implique que les installations à proximité de l'habitation peuvent être facilement accessibles
et utilisées en cas de besoin
L'assainissement est la fourniture d'équipements et de services pour la gestion et
l'élimination sans danger de l'urine et des excréments humains
L'hygiène désigne l'ensemble des conditions et des pratiques qui aident à maintenir la santé
et prévenir la propagation de maladie ; cela comprend notamment le lavage des mains, la
prise en charge de l'hygiène menstruelle, et l'hygiène alimentaire
Signifie la présence d'un système séparant de façon hygiénique les excrétas du contact
humain, ainsi que la réutilisation/le traitement sans danger des excrétions in situ ou le
transport sécurisé et le traitement hors site
Implique la réduction progressive puis l'élimination des inégalités entre les sous-groupes de
population
Convient à une utilisation par les hommes, les femmes, les filles et les garçons de tous âges,
y compris les personnes handicapées
Les excréta des adultes ou des enfants sont : déposés (directement ou après avoir été
couvert par une couche de terre) dans la brousse, un champ, une plage, ou toute autre zone
ouverte ; déchargées directement dans un canal de drainage, rivière, mer, ou tout autre plan
d'eau ; ou sont enveloppés dans un matériau temporaires et jetées
Implique de réduire le fardeau de la collecte de l'eau et de permettre aux femmes et aux
filles de gérer leurs besoins sanitaires et hygiéniques avec dignité. Une attention particulière
doit être accordée aux besoins des femmes et des filles dans les lieux de « forte utilisation »
tels que les écoles et les lieux de travail, et dans ceux à « haut risque » tels que les
établissements de santé et les centres de détention
Implique une attention aux besoins WASH spécifiques trouvés dans les « cas particuliers »
comme les camps de réfugiés, les centres de détention, les rassemblements de masse, les
pèlerinages

#### Indicateur global

# 6.2.1 Proportion de la population utilisant des services sanitaires gérés en toute sécurité, comprenant une installation de lavage des mains avec du savon et de l'eau

#### Définition et principes de base de l'indicateur

Définition : Population utilisant une installation sanitaire améliorée au niveau du foyer, qui ne la partage pas avec d'autres foyers, et où les excréta sont disposés en toute sécurité in situ ou traités hors site ; comprenant une installation de lavage des mains à l'eau et au savon dans le foyer.

Les installations sanitaires améliorées comprennent les toilettes à chasse d'eau (manuelle ou non) reliées à un système d'égout, les fosses septiques, les latrines à fosses, les latrines à fosse améliorées (avec une dalle ou une ventilation), et les toilettes sèches. Une installation de lavage des mains est un dispositif visant à contenir, acheminer ou réguler le débit d'eau pour faciliter le lavage des mains.

L'indicateur se fonde sur l'indicateur OMD « proportion de la population utilisant une installation améliorée d'assainissement », mais intègre également des aspects en lien avec l'accessibilité (au niveau des foyers), l'acceptabilité et la sécurité (non partagée avec d'autres foyers), afin de répondre davantage aux critères normatifs du droit humain à l'eau. Pour assurer la santé publique au-delà du niveau des ménages, l'indicateur intègre la gestion sûre des déchets fécaux le long de la chaîne d'assainissement, depuis le confinement jusqu'au traitement final et à l'élimination. Ainsi, il s'agit d'un indicateur polyvalent, qui contribue à l'indicateur 6.3.1 sur le traitement des eaux usées.

Le lavage des mains avec du savon est largement reconnu comme étant la première priorité en matière d'hygiène pour améliorer les résultats au niveau de la santé. La présence de stations de lavage présentant de l'eau et du savon est utilisée pour évaluer le comportement de lavage des mains. Cet indicateur est inclus comme un élément standard dans de nombreuses enquêtes sur les foyers, et est enregistré par le biais des observations de la part d'équipes de terrain plutôt que par une autoévaluation des personnes répondant aux enquêtes.

L'indicateur de l'assainissement et de l'hygiène peut être ventilé par niveau de service : absence de service, services de base, services gérés sans danger. La surveillance de l'accès « pour tous » appelle à une ventilation plus poussée des données pour mettre en évidence les inégalités entre couches socio-économiques et la situation géographique (urbain/rural et sous-national).

Il est également impératif de surveiller l'accès aux services d'assainissement au-delà du foyer, dans les établissements, y compris les écoles, les établissements de santé et les lieux de travail.

Où et comment collecter les données nécessaires			
Sources des données	1 <sup>ère</sup> étape du suivi	2 <sup>ème</sup> étape du suivi	3 <sup>ème</sup> étape du suivi
	progressif (exemple)	progressif (exemple)	progressif (exemple)
6.2.1	Enquêtes auprès des	Inclusion de questions sur	Données détaillées et de
Sources nationales :	foyers combinées aux	l'élimination/le transport	haute-résolution à partir
enquêtes auprès des	registres sur la population	dans les enquêtes auprès	des fournisseurs de
ménages, rapports des	pour obtenir des	des foyers. Estimations	services hors-site. Etude
institutions/fournisseurs	informations sur l'accès et	étayées par des enquêtes	de l'élimination sur site et
de services, les services de	le type de services.	auprès des fournisseurs de	des fournisseurs officiels
vidanges officiels	Estimation de la	services et par des	de service de vidange.
	proportion de la	données issues d'usines	Ventilation des données
Bases de données globales	population totale utilisant	de traitement hors-site.	selon les caractéristiques

: OMS/UNICEF JMP	des services	Ventilation des données	intra-ménages.
	d'assainissement de base,	selon les établissements	
Compilation globale :	mais absence de données	informels, les groupes	
OMS/UNICEF JMP au nom	sur la gestion des déchets	marginalisés localement	
de l'ONU-Eau	fécaux. Ventilation des	importants.	
	données sur les ménages		
	selon le lieu de résidence,		
	la région, la richesse.		

#### 4. Cible 6.3 Qualité de l'eau et eaux usées

« D'ici 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, éliminant le dépôt d'ordures et diminuant la libération de produits chimiques et de matières dangereuses, réduisant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées, et augmentant sensiblement le recyclage et la réutilisation de ces eaux en toute sécurité, à l'échelle mondiale. »

La cible 6.3 vise à améliorer la qualité de l'eau ambiante, ce qui est essentiel pour protéger à la fois la santé des écosystèmes (cible 6.6 et ODD 14 et 15) et la santé humaine (eaux utilisées à des fins récréatives et sources d'eau potable, cible 6.1), en éliminant, minimisant et réduisant de façon significative les différents flux de pollution débouchant dans les masses d'eau. Les principales sources de pollution comprennent les eaux usées venant des ménages, des établissements commerciaux et des industries (sources ponctuelles), ainsi que le ruissellement provenant des terrains urbains et agricoles (sources diffuses).

Les eaux usées générées par les ménages, mesurées en tant que composante de la chaîne d'assainissement (6.2), peuvent entraîner la propagation d'agents pathogènes et d'éléments nutritifs nuisibles et fortement concentrés dans les eaux réceptrices lorsqu'elles y sont déversées sans traitement préalable. Les eaux usées générées par les activités économiques telles que les industries manufacturières peuvent contenir une variété de polluants, y compris des substances dangereuses. L'élimination de tous les dépôts sauvages d'ordures (dumping) et la réduction de la production, de l'utilisation et du rejet des substances dangereuses, sont en adéquation avec les conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm.

L'accent mis sur le recyclage (par exemple la recirculation de l'eau dans une industrie) et la réutilisation (comme l'utilisation des eaux usées dans l'agriculture) sont complémentaires de l'attention portée à la réduction des prélèvements d'eau douce réduits et à l'augmentation de l'efficacité d'utilisation (6.4).

Actuellement, peu de données sont disponibles sur le traitement des eaux usées à l'échelle mondiale, mais certaines sources estiment que près de 80 % de l'ensemble des eaux usées produites dans le monde sont déversées sans aucun traitement.

Description de la	Interprétation normative
cible	
D'ici 2030,	Implique d'obtenir une qualité adéquate des masses d'eau réceptrices de sorte qu'elles ne
améliorer la qualité	présentent pas de risques pour la santé environnementale et humaine.
de l'eau	
en réduisant la	Signifie la réduction de la production de polluants à la source et la diminution du rejet de
pollution,	substances polluantes, depuis les sources ponctuelles (par exemple les sorties d'eaux usées
	provenant des ménages ou liées aux activités économiques) et non-ponctuelles (comme le
	ruissellement urbain et agricole)
éliminant le dépôt	Implique de mettre fin à tous les dépôts sauvages de déchets (solides et liquides, comme les

d'ordures,	lixiviats de déchets solides mal gérés)
diminuant la	Implique la réduction de la production, de l'utilisation, et du rejet de substances
libération de	dangereuses, telles que définies et énumérées dans les conventions de Bâle, de Rotterdam
produits chimiques	et de Stockholm
et de matières	
dangereuses,	
réduisant de moitié	Implique de réduire de moitié la proportion d'eaux usées non traités, produites par les
la proportion	foyers et l'ensemble des activités économiques (en fonction des Catégories Internationales
	de Classification Industrielle Type, CICIT-4) ; certaines activités revêtent une importance
	particulière en raison de leur forte production d'eaux usées, notamment l'agriculture, les
	industries minières et manufacturières, l'électricité, l'assainissement
d'eaux usées	Les eaux usées dont le propriétaire ou l'utilisateur n'a plus besoin, y compris les rejets dans
	les canalisations ou les égouts pour être traités, et les rejets dans l'environnement, ainsi que
	les eaux réutilisées par un autre utilisateur sans traitement préalable
non traitées,	Le traitement implique tout processus permettant aux eaux usées de répondre aux normes
	environnementales applicables ou à tout autre norme de qualité ; le traitement peut être
	catégorisé en primaire, secondaire et tertiaire (ainsi que par les technologies utilisées :
	mécaniques, biologiques, avancées)
et augmentant le	Implique une augmentation de la réutilisation de l'eau sur place, dans le même
recyclage	établissement ou la même industrie
et la réutilisation	Fait référence aux eaux usées fournies à un utilisateur pour une utilisation ultérieure avec ou
de ces eaux	sans traitement au préalable (par exemple, l'utilisation des eaux usées domestiques par
	l'agriculture), en excluant le recyclage de l'eau dans un même établissement
sans danger	Signifie que l'eau subie un traitement suffisant, combiné à des barrières non-traitantes pour
	protéger la santé humaine, afin de satisfaire l'utilisation prévue (comme décrit dans les
	lignes directrices de l'OMS présentées en 2006 dans « L'Utilisation sans risque des eaux
	usées »
au niveau mondial.	Implique un recyclage et une réutilisation sans danger accrus dans le monde, permettant des
	efforts différenciés entre les échelles nationales et régionales, en concentrant les efforts
	dans les régions pauvres en eau

Indicateurs globaux	Définition et principes de base de l'indicateur
6.3.1 Proportion	Définition : Pourcentage d'eaux usées produites par les foyers (eaux-vannes et boues de
d'eaux usées	vidange) et les activités économiques (d'après les catégories de la CICIT-4) qui est traité en
traitées sans	toute sécurité, par rapport au total des eaux usées générées par les foyers et les activités
danger	économiques.
	La composante des foyers de l'indicateur, suivie dans le cadre de la chaîne sanitaire, est directement liée à l'indicateur 6.2.1. L'inclusion des équipements sur place est essentielle du point de vue de la santé publique, de l'environnement et de l'égalité, puisqu'environ deux tiers de la population mondiale utilisent des équipements sur place. L'indicateur comprend les eaux usées générées par toute activité économique, et le suivi se concentrera d'abord sur les activités manufacturières, commerciales et de service. La pollution diffuse, par exemple le ruissellement agricole, sera prise en compte indirectement par l'indicateur 6.3.2.  Les données peuvent être ventilées selon les niveaux de traitement (primaire, secondaire, tertiaire), la source (ménage, activité économique), et l'élément récepteur (eau douce, mer, sol)
	Pour saisir toute l'ambition de la cible, des indicateurs additionnels sur le recyclage et la réutilisation sont nécessaires, en lien avec les indicateurs 6.4.1 et 6.4.2.

6.3.2 Proportion de masses d'eau présentant une bonne qualité de l'eau ambiante

Définition : Pourcentage de masses d'eau (en surface) dans un pays, présentant une bonne qualité de l'eau ambiante, par rapport aux autres masses d'eau du pays. « Bonne » indique une qualité de l'eau ambiante qui ne porte pas atteinte au fonctionnement de l'écosystème ou à la santé humaine, selon les principaux paramètres de la qualité de l'eau ambiante. La qualité globale de l'eau est estimée sur la base d'un ensemble de cinq paramètres qui fournissent des informations sur les principaux troubles de la qualité de l'eau présents dans de nombreuses régions du monde : conductivité électrique/total de solides dissouts, pourcentage d'oxygène dissout, nitrogène et phosphore non organiques dissouts et totale, et bactéries fécales/E. coli.

L'indicateur donne une vue d'ensemble de la pollution (y compris celle issue de sources diffuses non prises en compte par le 6.3.1) et des activités de réduction de la pollution, et est essentiel afin de décrire l'état environnemental des systèmes d'eau douce (ce qui alimente l'indicateur 6.6.1). Il permet une évaluation de l'impact du développement humain sur la qualité de l'eau ambiante, et du potentiel à obtenir des futurs services écosystémiques de la part de la masse d'eau (par exemple la production d'eau potable et la biodiversité).

Les données peuvent être ventilées selon les plans d'eau et les paramètres de la qualité de l'eau.

Où et comment collecter les données nécessaires ?			
Sources des données	1 <sup>ère</sup> étape du suivi	2 <sup>ème</sup> étape du suivi	3 <sup>ème</sup> étape du suivi
	progressif (exemple)	progressif (exemple)	progressif (exemple)
6.3.1	Estimation de la	Inclusion de questions sur	Inclusion d'informations
Sources nationales :	production totale d'eaux	l'élimination/le transport	sur la conformité du
Dossiers des institutions	usées par les foyers grâce	dans les enquêtes auprès	traitement et de la
et des fournisseurs de	aux enquêtes et aux	des ménages. Estimations	réutilisation, ainsi que sur
services, enquêtes auprès	registres de population.	des ménages étayées par	les aspects de
des foyers, fournisseurs	Estimation de la	des enquêtes et des	fonctionnement et
de service sur site,	production totale d'eaux	données provenant des	d'entretien. Haute
registres d'activité	usées par les activités	fournisseurs de service de	résolution spatiale et
économique	économiques d'après les	vidange autorisés.	temporelle pour les
	inventaires industriels, en	Estimations des activités	données
Base de données globales	se concentrant sur	économiques étayées	institutionnelles/des
: AQUASTAT de la FAO,	quelques activités.	par les dossiers des	fournisseurs (volumes
IBNET, OMS/UNICEF JMP,	Estimation de la	institutions et des	mesurés). Les données
UNSD/PNUD Water	proportion d'eaux usées	fournisseurs sur les	peuvent être entièrement
Questionnaire for non	reçues et traitées selon les	volumes convenus ;	ventilées par niveau de
OCDE/Eurostat countries,	dossiers des institutions et	élargissement de l'accent	traitement (primaire,
OCDE/Eurostat	des fournisseurs de	pour inclure plus	secondaire, tertiaire),
Questionnaire for OCDE	services.	d'activités économiques.	source (ménages, activités
countries, <u>UNIDO Portail</u>		Amélioration de la	économiques), et élément
<u>sur les données</u>		résolution spatiale et	récepteur (eau douce,
<u>statistiques</u>		temporelle des données	mer, sol).
		institutionnelles et des	
Compilation globale :		fournisseurs. Inclusion	
WHO/UN-Habitat on		d'informations sur les	
behalf of UN-Water		niveaux de traitement.	
6.3.2	Suivi des cinq paramètres	Augmentation de la	Haute résolution spatiale
Sources nationales :	clefs de la qualité de l'eau.	résolution spatiale et	et temporelle des
Ministères et institutions		temporelle des données	données nationales (plus

nationales	nationales (plus de	de stations
	stations	d'échantillonnage,
Bases de données	d'échantillonnage, hausse	augmentation de la
mondiales : <u>GEMStat du</u>	de la fréquence	fréquence
PNUE, OCDE Lake and	d'échantillonnage).	d'échantillonnage,
river quality, Observations	Inclusion de plusieurs	utilisation d'observations
terrestres	paramètres sur la qualité	de la terre). Inclusion de
	de l'eau.	plusieurs paramètres sur
Compilation mondiale :		la qualité de l'eau, ainsi
PNUE on nom de l'ONU-		que des considérations sur
Eau		la santé globale de
		l'écosystème.

#### 5. Cible 6.4 Utilisation et rareté de l'eau

« D'ici 2030, augmenter substantiellement l'efficience de l'utilisation de l'eau dans tous les secteurs, assurer des prélèvements durables et un approvisionnement en eau douce pour répondre à la pénurie d'eau, et réduire considérablement le nombre de personnes souffrant de la pénurie d'eau. »

La cible 6.4 répond à la rareté de l'eau, visant à assurer suffisamment d'eau aux personnes et à l'économie, ainsi qu'à l'environnement, en augmentant l'efficience de l'utilisation de l'eau dans tous les secteurs de la société. Sécuriser les besoins en eau de l'environnement, c'est-à-dire en laissant suffisamment d'eau dans l'environnement à un moment donné pour soutenir ses processus naturels, est essentiel pour maintenir la santé des écosystèmes et la résilience (étroitement liées à la cible 6.6 et à l'ODD 15).

L'augmentation de l'efficience de l'utilisation de l'eau implique une augmentation de la production par unité d'eau utilisée (par exemple plus de récolte par mètre-cube d'eau), y compris en réduisant les pertes d'eau (par exemple dans les réseaux de distribution des villes). À cet égard, certains secteurs revêtent une importance particulière en raison de leur forte consommation d'eau, tels que l'agriculture, l'industrie, l'énergie et la distribution municipale en eau. L'efficience de l'utilisation de la ressource forme une composante partageant de fortes synergies avec le recyclage et la réutilisation de l'eau (6.3), la production alimentaire durable (ODD 2), la croissance économique (ODD 8), les infrastructures et de l'industrialisation (ODD 9), les villes et les établissements humains (ODD 11), et la consommation et production (ODD 12).

Dans le monde, les ressources en eau douce sont abondantes, avec seulement 9% prélevés par la société. Toutefois, les ressources disponibles sont inégalement réparties entre les régions et dans les pays ; en 2011, 41 pays ont été soumis à un stress hydrique, dont 10 ont prélevé plus de 100% de leurs ressources renouvelables. La pénurie d'eau - physique mais aussi économique due à une mauvaise gestion - affecte actuellement plus de 40% de la population mondiale. Source : Rapport sur les Objectifs du Millénaire pour le développement, 2015

Description de la	Interprétation normative
cible	
D'ici 2030,	Implique la maximisation de la productivité des activités économiques tout en minimisant
augmenter	leur consommation d'eau, c'est-à-dire générer plus en réduisant les pertes en eau ;
substantiellement	étroitement lié à la notion de production et de consommation durable
l'efficience de	
l'utilisation de	
l'eau	

dans tous les secteurs, assurer des prélèvements	Toutes les activités économiques (d'après les catégories de CICIT-4); certaines industries revêtent une importance particulière en raison de la forte consommation d'eau, y compris l'agriculture, les industries minières, la manufacture, l'électricité, et la collecte, la distribution et le traitement de l'eau  Implique que les prélèvements d'eau ne conduisent pas à l'épuisement permanent des masses d'eau, en prenant en compte les besoins en eau de l'environnement
durables	masses a ead, en prenant en compte les sesons en ead de l'environnement
et un approvisionnement en eau douce	L'eau douce est une eau présentant naturellement une faible concentration de sels, ou généralement acceptée comme appropriée pour être prélevée et traitée afin produire de l'eau potable (en comparaison des eaux saumâtres et salées – la définition de la salinité variant selon les pays); la définition des ressources en eau intérieures comprend à la fois l'eau douce et l'eau saumâtre, classées comme eaux de surface, et les eaux souterraines et du sol
pour répondre à la pénurie d'eau,	Définie comme le point où l'impact global de tous les utilisateurs empiète sur l'approvisionnement ou la qualité de l'eau, dans la mesure où, en vertu des dispositions institutionnelles en vigueur, la demande de tous les secteurs y compris l'environnement, ne peut pas être pleinement satisfaite ; la pénurie d'eau physique prévaut lorsque plus de 75% des ressources disponibles en eau sont retirées ; la pénurie économique d'eau prévaut lorsque la malnutrition existe, bien que moins de 25% des ressources disponibles en eau soient prélevées
et réduire considérablement le nombre de personnes souffrant de la pénurie d'eau.	Implique de cibler la pénurie d'eau, physique comme économique, afin de réduire son impact sur les personnes (la malnutrition par exemple)

Indicateurs globaux	Définition et principes de base des indicateurs		
6.4.1 Changement	Définition : Production d'une activité économique donnée (d'après les catégories de la CICIT-		
dans l'efficience de	4) par volume d'eau net retiré par l'activité économique. L'indicateur comprend l'utilisation		
l'utilisation de	de l'eau par toutes les activités économiques, en se concentrant sur l'agriculture (à		
l'eau au fil du	l'exception de la part générée par l'agriculture pluviale), la manufacture, l'électricité, et la		
temps	collecte, le traitement et la distribution de l'eau (en regardant l'efficience de la distribution,		
	en prenant en compte les fuites sur le réseau). En observant les changements au fil du		
	temps, les valeurs sectorielles peuvent être agrégées en une seule.		
	L'indicateur informe sur le volet économique de la cible (« augmenter l'efficience de		
	l'utilisation de l'eau dans tous les secteurs »), mettant en évidence les secteurs où		
	l'utilisation efficace de la ressource est à la traîne. Les différences régionales dans le climat		
	et la disponibilité de l'eau doivent être prises en compte dans l'interprétation de		
	l'indicateur, notamment en ce qui concerne l'agriculture. L'indicateur est polyvalent et peut		
	être utilisé pour rendre compte des objectifs 2.4, 8.4, 9.4, 12.2 et 12.3.		
6.4.2 Niveau de	Définition : Ratio entre le total d'eau douce prélevée par l'ensemble des activités		
stress hydrique :	économiques (d'après les catégories de CICIT-4) et le total des ressources renouvelables en		
prélèvements	eau douce, après avoir pris en compte les besoins en eau de l'environnement (également		
d'eau douce en	connu comme l'intensité de prélèvement d'eau). L'indicateur comprend les prélèvements		
tant que	d'eau par l'ensemble des activités économiques, en mettant l'accent sur l'agriculture, la		
proportion des	manufacture, l'électricité, et la collecte, le traitement et la distribution de l'eau.		
ressources en eau			
douce disponibles	L'indicateur se fonde sur l'indicateur OMD « proportion du total des ressources en eau		
	utilisées », mais tient également compte des besoins en eau de l'environnement,		

nécessaires pour protéger les services environnementaux de base des écosystèmes d'eau douce (qui entretient l'indicateur 6.6.1).

L'indicateur fournit une estimation de la pression exercée par l'ensemble des activités économiques sur les ressources en eau douce renouvelables, répondant directement à la composante environnementale de la cible (« assurer des prélèvements durables et un approvisionnement en eau douce »). Un niveau élevé de stress hydrique peut entraîner des effets négatifs sur le développement économique, augmentant la concurrence et les conflits potentiels entre les utilisateurs, ce qui appelle à des politiques de gestion de l'offre et de la demande, et à une augmentation de l'efficience de l'utilisation de l'eau.

Les données peuvent être ventilées par type de source (eau douce, mer, sol) et activité économique. La ventilation des données au niveau du bassin, soutenue par le géoréférencement, permet une analyse plus détaillée de la rareté de l'eau et de ses impacts sur les hommes ; cela est essentiel pour couvrir la composante sociale de la cible (« réduire substantiellement le nombre de personnes souffrant de la pénurie d'eau »).

Où et comment collecter les			
Sources des données	1 <sup>ère</sup> étape du suivi	2 <sup>ème</sup> étape du suivi	3 <sup>ème</sup> étape du suivi
	progressif (exemple)	progressif (exemple)	progressif (exemple)
6.4.1	Estimations fondées sur	Estimations fondées sur	Haute résolution spatiale
Sources nationales:	les données disponibles au	les données produites à	et temporelle des
Ministères de tutelle et	niveau international	l'échelle nationale.	données nationales
instituts nationaux de	portant sur l'utilisation de	Données peuvent être	(volumes mesurés).
statistiques	l'eau et la création de	ventilées au niveau	Données peuvent être
	valeur dans les différents	infranational.	entièrement ventilées
Bases de données	secteurs. Données		selon la source (eau de
mondiales <u>AQUASTAT de</u>	nationales ventilées.		surface, eau souterraine)
la FAO, <u>UNSD/PNUE</u>			et l'utilisation (activité
Water Questionnaire for			économique).
non OCDE/Eurostat			
countries, OCDE/Eurostat			
Questionnaire for OCDE			
countries, FAOSTAT de la			
FAO, Banque mondiale,			
<u>UNSD's National Accounts</u>			
Main Aggregates, World			
Energy Outlook, IBNET			
Compilation mondiale :			
FAO au nom de l'ONU-Eau			
6.4.2	Estimations fondées sur	Estimations fondées sur	Haute résolution spatiale
Sources nationales:	les données disponibles au	les données produites à	et temporelle des
Ministères de tutelle et	niveau international et	l'échelle nationale.	données nationales
instituts nationaux de	portant sur la disponibilité	Inclusion de l'estimation	(volumes mesurés
statistiques	de l'eau et les	des besoins en eau de	géoréférencés).
	prélèvements par les	l'environnement, sur la	Estimations sur les besoins
Bases de données	différents secteurs.	base d'un examen de la	en eau de
mondiales : <u>AQUASTAT de</u>	Données nationales	littérature.	l'environnement soutenus
<u>la FAO</u> , <u>UNSD/PNUD</u>	agrégées.		par des mesures sur le
Water Questionnaire for			terrain. Les données

non OCDE/Eurostat		peuvent être entièrement
countries, OCDE/Eurostat		ventilées par source (eau
Questionnaire for OCDE		de surface, eau
countries, WMO WHOS		souterraine) et utilisation
		(activité économique).
Compilation globale : FAO		
au nom de l'ONU-Eau		

#### 6. Cible 6.5 Gestion des ressources en eau

« D'ici 2030, mettre en œuvre la gestion intégrée des ressources en eau, à tous les niveaux, y compris à travers la coopération transfrontalière le cas échéant. »

Comme décrit ci-dessus, de nombreux secteurs sont tributaires de l'eau, et par conséquent, là où les ressources en eau sont limitées, des conflits d'usage surgissent. La gestion souvent fragmentée des ressources en eau est particulièrement inappropriée pour résoudre de tels conflits et assurer une utilisation durable de l'eau. En réponse, la cible 6.5 vise la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), à tous les niveaux. Le concept de la GIRE cherche à promouvoir le développement et la gestion coordonnés de l'eau, des terres et des ressources connexes, afin de maximiser le bien-être économique et social de manière équitable, sans compromettre la durabilité des écosystèmes. La cible 6.5 se fonde sur le Plan d'Application de Johannesburg (2002).

Les ressources en eau sont naturellement confinées dans des bassins, qui, d'un point de vue écologique, constituent l'échelle la plus appropriée pour la gestion des ressources en eau. Cependant, les bassins coupent souvent les frontières administratives, appelant à une coordination et une coopération entre plusieurs unités administratives, y compris transnationales. Cela se reflète dans la cible 6.5, à travers la mention « à tous les niveaux » ; la mention explicite du niveau transfrontalier est liée au fait que la plupart des ressources en eau douce de la planète sont transfrontalières, et que la coordination et la coopération à travers les frontières nationales, bien que nécessaire, peut s'avérer particulièrement difficile.

En réunissant les intervenants de tous les secteurs et toutes les régions, la GIRE fournit un cadre pour équilibrer le besoin de services d'eau potable et d'assainissement pour tous (6.1 et 6.2) et la demande en eau par l'ensemble des secteurs économiques, avec la gestion durable des eaux, des eaux usées - et des ressources des écosystèmes en général (6.3, 6.4 et 6.6). La GIRE sert également à améliorer la résilience globale aux catastrophes liées à l'eau (11.5).

D'après le rapport d'étape de l'ONU datant de 2012 sur l'Application d'approches intégrées de gestion des ressources en eau gestion intégrée des ressources en eau, publié lors du somment Rio + 20, 65% des pays participants ont indiqué avoir mis en place des plans pour la GIRE au niveau national, et dans plus de la moitié de ces pays, la mise en œuvre était déjà avancée. Un total de 54% de pays ont affirmé leur engagement dans la mise en œuvre d'accords transfrontaliers pour des bassins spécifiques.

Description de la	Interprétation normative
cible	
D'ici 2030, mettre	Fait référence aux objectif de développement de la gestion intégrée des ressources en eau
en œuvre	et de l'efficience de l'utilisation de l'eau développés dans le Plan de mise en œuvre de
	Johannesburg (2002).
la gestion intégrée	Processus qui favorise le développement et la gestion coordonnés de l'eau, des terres et des

des ressources en eau	ressources connexes, afin de maximiser le bien-être économique et social résultant, de manière équitable, sans compromettre la durabilité des écosystèmes vitaux, et en prenant en compte les aspects hydrologiques et techniques, et la dimension économique, politique et environnementale.
à tous les niveaux	Fait référence aux niveaux verticaux de gouvernance, du gouvernement national, du gouvernement local, des autorités de bassins, de la participation des parties prenantes
y compris à travers, le cas échéant, la coopération	La réglementation internationale sur l'eau oblige les états à coopérer dans la gestion des eaux transfrontalières, selon les principaux principes énoncés dans les conventions des Nations Unies évoquées ci-dessous ; en dehors des états insulaires sans frontière terrestre et des pays n'ayant pas d'eau transfrontalière, la coopération transfrontalière est opportune.
transfrontalière	Eaux de surface ou souterraines (bassins aquifères) qui traversent ou sont situées sur une frontière entre deux ou plus états ; fait référence à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontaliers et des lacs internationaux (Helsinki, 1992) et à la Convention sur l'usage des cours d'eau internationaux non-navigables (New York 1997).

to disata on alal	
Indicateurs globaux	Définition er principes de base des indicateurs
6.5.1 Degré de	Définition : Cet indicateur reflète la mesure dans laquelle la gestion intégrée des ressources
mise en place de la	en eau (GIRE) est mise en œuvre, en évaluant les quatre composantes des politiques, des
gestion intégrée	institutions, des outils de gestion, et des financements. Il prend en compte les différents
des ressources (0-	utilisateurs et usages de l'eau, dans le but de promouvoir les impacts sociaux, économiques
100)	et environnementaux positifs à tous les niveaux, y compris transfrontalier le cas échéant.
	La méthode se fonde sur les moyens officiels des Nations Unies de rendre compte du statut
	de la GIRE, tels que spécifiés dans le Plan d'Application de Johannesburg du Sommet
	mondial de l'ONU pour le Développement Durable (1992). L'indicateur soutient la prise de
	décision au niveau des pays, car elle permet à ces derniers d'identifier les obstacles au
	progrès et les façons de les surmonter, alimentant directement les moyens de mise en place
	des indicateurs 6.a.1 et 6.b.1. L'indicateur facilite également la cohérence entre les
	différentes cibles liées à l'eau et à l'assainissement, en soutenant le suivi, la planification et
	l'évaluation, ainsi que le renforcement des capacités qui y est associé.
6.5.2 Proportion de	Définition : Proportion de superficie de bassin transfrontalier avec un accord opérationnel
superficie de	ou un autre arrangement pour la coopération dans le domaine de l'eau. Pour l'indicateur,
bassin	« superficie de bassin» est définie pour les eaux de surface comme l'étendue du bassin
transfrontalier	hydrographique, et pour les eaux souterraines comme l'étendue de l'aquifère. Un
ayant un	« arrangement pour la coopération dans le domaine de l'eau » est un traité, convention,
arrangement	accord ou autre arrangement formel entre les pays riverains, bilatéral ou multilatéral,
opérationnel pour	fournissant un cadre de coopération pour la gestion des eaux transfrontalières. Les critères
la coopération de	permettant à l'accord d'être « opérationnel » sont basés sur des aspects clefs de la
l'eau	coopération substantielle pour la gestion de l'eau, tels que l'existence de mécanismes
	institutionnels, d'une communication régulière entre les pays riverains, de plans de gestion
	commune ou coordonnée, ainsi que d'un échange régulier de données et d'informations.
	En réalisant le suivi des progrès sur le degré d'eaux de surface et souterraines couvertes par
	des accords opérationnels de coopération, l'indicateur répond directement à la composante
	cible « y compris à travers la coopération transfrontalière le cas échéant ».
L	,

Où et comment collecter les données nécessaires				
Sources des données	1 <sup>ère</sup> étape du suivi	2 <sup>ème</sup> étape du suivi	3 <sup>ème</sup> étape du suivi	

	progressif (exemple)	progressif (exemple)	progressif (exemple)
6.5.1 Sources nationales: Réponse des Ministères de tutelle et des institutions au questionnaire sur la GIRE  Base de données mondiale: Rapport 2012 sur le statut de la GIRE  Compilation mondiale: PNUE au nom de l'ONU-	Réponses à l'enquête préparée par le point focal national dans le gouvernement, sur la base de consultations ad hoc avec des collègues et des partenaires.	Réponses à l'enquête consolidées par des consultations officielles entre les parties prenantes, y compris le gouvernement national et infranational, les organisations non gouvernementales, le secteur privé, et le milieu universitaire.	Réponses à l'enquête utilisées comme outil de diagnostique pour la planification nationale de la GIRE incluant l'ensemble des parties prenantes.
Eau 6.5.2 Sources nationales: ministres de tutelles et institutions  Bases de données mondiales: Reporting under the Water Convention, GEF TWAP, ISARM TBA, OSU  Compilation mondiales: UNECE et UNESCO au nom de l'ONU-Eau	-	-	-

#### 7. Cible 6.6 Ecosystèmes liés à l'eau

« D'ici 2030, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, y compris les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs. »

Les écosystèmes liés à l'eau fournissent des services à la société, importants pour améliorer la quantité d'eau (car ils peuvent capturer et stocker l'eau) et sa qualité (car ils peuvent décomposer et/ou absorber les polluants de l'eau). La cible 6.6 cherche à stopper la dégradation et la destruction de ces écosystèmes, et à favoriser le rétablissement de ceux qui sont déjà dégradés et détruits. La cible n'inclut pas seulement les écosystèmes aquatiques tels que les rivières, les lacs et les zones humides, mais aussi les montagnes et les forêts, importantes pour le stockage de l'eau douce (par exemple dans les glaciers) et pour le maintien d'une bonne qualité de l'eau.

La cible 6.6 contribue directement à des améliorations plus larges de la santé des écosystèmes, à la fois terrestres (ODD 15) et marins (OD 14), et s'appuie sur les Cibles Aichi pour la Biodiversité du Plan Stratégique pour la Biodiversité 2011-2020 (reflétées dans l'année-cible 2020), sur la Convention sur les Zones Humides d'Importance Internationale (Ramsar), et sur la Convention des Nations Unies pour Lutter contre la Désertification.

Des études scientifiques montrent que 64 % des zones humides de la planète ont disparu depuis 1900, et par rapport à 1700, environ 87 % ont été perdus. Source : Fiche technique Ramsar 1 (Les zones humides : pourquoi m'en soucier ?

Description de la cible	Interprétation normative			
D'ici 2020	Fait référence aux Cibles Aichi pour la biodiversité, qui devront être atteintes en 2020			
protéger	Implique une réduction ou une éradication de la perte ou de la dégradation des écosystèmes			
et restorer	Implique un renversement de la perte ou de la dégradation ; assister à la reconstitution des			
	écosystèmes dégradés, abimés ou détruits, par le rétablissement de ses caractéristiques			
	structurelles, de la composition des espèces et des processus écologiques			
les écosystèmes	Alors que tous les écosystèmes dépendent de l'eau, certains – comme spécifié plus bas –			
liés à l'eau	joue un rôle plus important dans la fourniture de services liés à l'eau à la société			
y compris les	Le plupart des rivières du monde sont alimentées par des sources montagneuses, avec la			
montagnes,	neige agissant comme un mécanisme de stockage pour les utilisateurs d'aval ; plus de la			
	moitié de l'humanité dépend de l'eau des montagnes			
les forêts,	Vaste étendue terrestre couverte d'arbres u tout autre végétation ligneuse, couvrant			
	environ 30% de la superficie des terres de la planète et représentant 75% de la production			
	primaire brute ; les forêts sont essentielles pour le maintien de la quantité et de la qualité de			
	l'eau			
les zones humides,	Etendues de marais, de fagnes, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles,			
	permanentes ou temporaires, stagnantes ou courantes, incluant les estuaires et les eaux			
	marines dont la profondeur à marée basse n'excède pas six mètre (définition de la			
	Convention Ramsar)			
les rivières,	Canaux où l'eau coule en permanence ou périodiquement			
les aquifères	Zones souterraines qui contiennent des matériaux perméables et suffisamment saturées			
	pour alimenter en quantités significatives les puits et les sources.			
et les lacs.	Dépressions dans la surface terrestre, occupées par des masses d'eau stagnante ; les lacs			
	contiennent généralement des larges quantités d'eau mais incluent également des masses			
	d'eau de taille réduite et peu profondes, telles que les étangs et les lagons.			

Indicateur mondial	Définition de l'indicateur et raisons
6.6.1 Changement dans l'étendue des écosystèmes liés à	Changements, au fil du temps, dans l'étendue spatiale des écosystèmes liés à l'eau (zones humides, forêts, terres non irriguées) ; quantité d'eau dans les écosystèmes (rivières, lacs, eaux souterraines) ; et la santé résultante des écosystèmes. En observant les changements
l'eau, au fil du temps	au fil du temps, les valeurs de certains sous-composants peuvent être agrégées en une seul.
	Les sous-composants sont obtenus à partir des aspects hydrologiques et biologiques nécessaires pour caractériser les écosystèmes de façon convenable. Le dernier composant incorpore tous les autres composants en observant la santé résultante de l'écosystème. L'indicateur est polyvalent et peut être utilisé pour rendre compte des cibles 11.5, 11.6,
	11.7, 12.2, 13.1, 14.2, 14.5, 15.1, 15.3 et 15.5.

Où et comment collecter les données nécessaires			
Sources des données	1 <sup>ère</sup> étape du suivi	2 <sup>ème</sup> étape du suivi	3 <sup>ème</sup> étape du suivi
	progressif (exemple)	progressif (exemple)	progressif (exemple)
6.6.1	Suivi de l'étendue des	Vérification et	Surveillance des sous-
Sources nationales :	sous-indicateurs spatiaux	interprétation sur le	indicateurs sur la santé
Ministères de tutelle et	et de la quantité d'eau,	terrain des données de	des écosystèmes, par

institutions nationales,	sur la base d'observations	l'observation terrestre.	exemple à
enquêtes de terrain	terrestres et de	Evaluation sur le terrain	travers l'évaluation des
	prélèvement d'eau sur le	de l'étendue spatiale, y	macro-invertébrés
Bases de données	terrain.	compris la classification	benthiques ou des
mondiales (sélection):		des différents types de	poissons dans une rivière.
Convention AMSAR sur les		zones humides.	
zones humides, Global			
Runoff Database du GRDC,			
Global Groundwater			
<u>Information System de</u>			
IGRAC, GlobWetlands II,			
Hydroweb de LEGOS,			
Observations terrestres			
Compilation mondiale :			
PNUE au nom de l'ONU-			
Eau			

#### 8. Cible 6.a Coopération internationale et renforcement des capacités

« D'ici 2030, élargir la coopération internationale et le soutien au renforcement des capacités dans les pays en développement dans les activités et les programmes liés à l'eau et à l'assainissement, y compris la collecte de l'eau, le dessalement, l'efficience de l'eau, le traitement des eaux usées, les technologies de recyclage et de réutilisation. »

Bien qu'il soit prévu que la mise en œuvre de l'ODD 6 génère des avantages dépassant largement les coûts qui en résultent, plusieurs centaines de milliards de dollars doivent encore être réunis à cet effet. Les besoins les plus importants sont ceux des pays en développement, appelant à une mobilisation accrue des fonds domestiques, mais aussi à une augmentation significative de l'aide extérieure. À cet égard, la cible 6.a cherche à élargir la coopération internationale et le soutien au renforcement des capacités aux pays en développement. La coopération internationale se réfère à l'aide extérieure sous forme de dons ou de prêts, comprenant l'aide officielle au développement. Le renforcement des capacités comprend le renforcement des aptitudes, des compétences et des capacités dans les pays en développement, en matière de gouvernance et de gestion de l'eau.

La création d'un environnement favorable est une première étape essentielle afin de réussir la mise en œuvre de toute technologie ; la cible 6.a soutient la mise en œuvre de tous les cibles de l'ODD 6 (6.1 à 6.6, 6.b) en favorisant le financement et le renforcement des capacités dans les pays en développement. Les cibles 6.a et 6.b sur les « moyens de mise en œuvre » sont complémentaires de l'objectif dédié « moyens de mise en œuvre » (ODD 17) et ses 19 cibles, en se concentrant sur les finances, la technologie, le renforcement des capacités, le commerce et les problèmes systémiques.

En 2014, plus de 7 milliards de dollars ont été versés au titre d'Aide Publique au Développement (APD), ciblant spécifiquement l'approvisionnement en eau et l'assainissement, et constituant environ 4% de l'APD totale annuelle (Source : OCDE). Dans le même temps, près de la moitié des pays participant à l'enquête GLAAS (Analyse globale et évaluation de l'assainissement et de l'eau potable) de 2014 ont répondu qu'ils manquaient de plus de 50% de fonds nécessaires pour atteindre les cibles des ODDs sur l'eau potable et l'assainissement de base.

Description de la cible	Interprétation normative
D'ici 2030, élargir la coopération internationale	Implique une aide sous la forme de subventions ou de prêts par des institutions externes de financement
et le soutien au renforcement des capacités dans les pays en développement	Implique de renforcer les compétences, les compétences et les capacités des personnes et des communautés, afin qu'ils puissent surmonter les causes de leur exclusion et de leur souffrance
dans les activités et les programmes liés à l'eau et à l'assainissement, y compris la collecte de l'eau, le dessalement, l'efficience de l'eau, le traitement des eaux usées, les technologies de recyclage et de réutilisation.	Exemples de pratiques, de processus et de technologies qui soutiennent les progrès vers les cibles liées à l'eau et à l'assainissement ; il est également important de souligner à cet égard le suivi de l'eau et de l'assainissement, y compris les réseaux d'observation et de bases de données pour les eaux de surface et souterraines

Indicateur global	Définition et principes de base de l'indicateur
6.a.1 Montant de	Définition : Montant et pourcentage de l'aide publique au développement (APD) incluse
l'aide officielle au	dans un plan de dépenses gouvernemental coordonné, provenant de (1) la trésorerie ou (2)
développement	du budget. Les flux d'APD sont des financements officiels ayant comme principal objectif de
pour l'eau et	promouvoir le développement économique et le bien-être dans les pays en développement,
l'assainissement,	accordés à des conditions de faveur d'un élément de subvention d'au moins 25%. Par
faisant partie d'un	convention, les flux d'APD comprennent les contributions des organismes donateurs
plan de dépenses	gouvernementaux, à tous les niveaux, aux pays en développement, soit de manière
gouvernemental	bilatérale ou par l'intermédiaire d'institutions multilatérales. Un plan gouvernemental et
coordonné	coordonné de dépenses est défini comme un plan de financement/budget pour des projets
	d'eau et d'assainissement, évaluant clairement les sources de financement disponibles et les
	stratégies pour le financement des besoins futurs.
	Il est essentiel d'évaluer les flux d'APD vers un pays par rapport à la quantité de celle-ci qui
	est incluse dans le plan coordonné de dépenses du gouvernement, afin de mieux
	comprendre à quel point le pays dépend de l'aide extérieure, ainsi que dans quelle mesure
	les flux d'APD sont coordonnés par le gouvernement. Une valeur faible de cet indicateur
	(près de 0 %) suggère que les donateurs internationaux investissent dans des activités et des
	programmes liés à l'eau et à l'assainissement dans le pays en dehors du champ du
	gouvernement national. Une valeur élevée (près de 100%) indiquerait que les donateurs
	sont alignés avec le gouvernement ainsi qu'avec les politiques et plans nationaux pour l'eau
	et l'assainissement.
	L'indicateur peut être ventilé par type d'activité/programme pour l'eau et l'assainissement
	(d'après les codes-objets de l'OCDE pour le système de notification des pays créanciers).
	L'APD est une valeur représentative et quantifiable pour « la coopération internationale et le

soutien au renforcement des capacités » mais elle ne permet pas de saisir l'ensemble des
types de soutien, et compte-tenu du large éventail de parties prenantes impliquées, il est
prévu que l'indicateur sera nuancé plus précisément au cours de la période ODD.

Où et comment collecter les données nécessaires			
Sources des données	1 <sup>ère</sup> étape du suivi	2 <sup>ème</sup> étape du suivi	3 <sup>ème</sup> étape du suivi
	progressif (exemple)	progressif (exemple)	progressif (exemple)
6.a.1 Sources nationales: Réponses à GLAAS et aux questionnaires sur la GIRE de la part des ministères nationaux de tutelle et des institutions.  Bases de données mondiales: Creditor Reporting System de l'OCDE, GLAAS de l'ONU- Eau	Information uniquement sur les montant d'APD reçue.	Inclusion d'informations sur le plan coordonné de dépenses du gouvernement pour l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène (à travers l'initiative TrackFin du GLAAS)	Expansion des informations sur le plan coordonné de dépenses du gouvernement pour couvrir également la gestion des ressources en eau en général (c'est-àdire tous les composants de l'ODD 6).
Compilation mondiale : OMS/PNUE au nom de l'ONU-Eau			

#### 9. Cible 6.b Participation des parties prenantes

### « Soutenir et renforcer la participation des communautés locales dans l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement. »

La cible 6.b vise la participation des communautés locales dans la planification et la gestion de l'eau et de l'assainissement, ce qui est essentiel pour garantir que les besoins de toutes les personnes sont satisfaits. La participation des parties prenantes est également nécessaire afin de veiller à ce que les solutions techniques et administratives décidées sont adaptées aux contextes socio-économiques spécifiques, que l'ensemble des impacts d'une décision de développement sont compris, et pour encourager l'appropriation locale des solutions lorsqu'elles sont mises en place ; à-dire pour assurer la durabilité dans le temps. La cible 6.b prend en charge la mise en œuvre de l'ensemble des cibles de l'ODD 6 (cibles 6.1 à 6.6, 6.a) en favorisant la participation significative des communautés locales, ce qui est également un élément central de la GIRE.

Dans l'enquête GLAAS de 2013/2014, environ 80% des pays ont indiqué que les procédures de participation des parties prenantes dans les programmes de planification WASH ont été clairement définies dans la loi ou la politique, mais moins de la moitié des pays ont atteint un degré « modéré » de mise en œuvre. De même, dans le rapport d'état 2012 de la GIRE, alors que 86 % des pays ont répondu qu'ils avaient mis en place un mécanisme de participation des parties prenantes, seulement 38 % pouvaient certifier d'un « stade avancé » de mise en œuvre.

Description de la	Interprétation normative
-------------------	--------------------------

cible	
Soutenir et	La participation implique un mécanisme par lequel les individus et les communautés
renforcer la	peuvent contribuer significativement aux décisions et orientations relatives à la planification
participation	de l'eau et de l'assainissement, qui les affectent ou qu'ils peuvent affecter.
des communautés	Groupe de personnes interagissant et vivant sur un site commun
locales	
dans l'amélioration	Implique d'améliorer la gestion de l'ensemble des aspects liés à l'eau et à l'assainissement
de la gestion de	
l'eau et de	
l'assainissement	

	<u></u>
Indicateur global	Définition et principes de base de l'indicateur
6.b.1 Proportion	Définition : Pourcentage d'unités administratives locales avec des politiques et des
des unités	procédures établies et opérationnelles pour la participation des communautés locales à la
administratives	gestion de l'eau et de l'assainissement. Les unités administratives locales font référence à
locales avec des	des sous-districts, municipalités, communes, ou autre unité du niveau de la communauté
politiques et	locale couvrant les zones urbaines comme rurales à définir par le gouvernement. Les
procédures	politiques et procédures pour la participation des communautés locales dans la gestion de
établies et	l'eau et de l'assainissement définiraient un mécanisme par lequel les individus et les
opérationnelles,	communautés peuvent contribuer utilement aux décisions et directives sur la gestion de
pour la	l'eau et de l'assainissement.
participation des	
communautés	Les données peuvent être ventilées par régions infranationales, ainsi que par zone
locales à la gestion	urbaine/rural (pour les pays ayant catégorisé leurs unités administratives locales comme
de l'eau et de	cela), permettant de fournir des informations sur l'égalité.
l'assainissement	
	Définir les procédures en matière de politique ou de droit à la participation des
	communautés locales est vitale pour veiller à ce que les besoins de tous dans une
	communauté soient remplies, y compris pour les plus vulnérables. Il est également essentiel
	d'assurer la pérennité des solutions pour l'eau et l'assainissement au fil du temps, par
	exemple le choix des solutions appropriées pour un contexte social et économique donné, la
	pleine compréhension des impacts d'une certaine décision de développement, et
	l'appropriation locale des solutions. L'indicateur, en évaluant la mesure et le degré de
	participation des communautés locales, fournit ainsi un indicateur sur la durabilité de la
	gestion de l'eau et de l'assainissement dans un pays.

Où et comment collecter les données nécessaires			
Sources des données	1 <sup>ère</sup> étape de suivi	2 <sup>ème</sup> étape de suivi	3 <sup>ème</sup> étape de suivi
	progressif (exemple)	progressif (exemple)	progressif (exemple)
6.b.1 Sources nationales : Réponses des ministers de tutelles et des institutions aux questionnaires GLAAS et GIRE	Estimation qualitative du degré de participation au niveau national de la partie prenante.	Estimation quantitative du nombre total d'unités administratives locales et estimation qualitative du degré de participation des parties prenantes dans chacune de celles-ci.	Evaluation qualitative du degré de participation des parties prenantes.
Base de données mondiales : <u>GLAAS de</u> <u>l'ONU-Eau, Rapport 2012</u> <u>sur le statut de la GIRE</u>			

Présentation des cibles et des indicateurs mondiaux de l'ODD 6 Travail en cours- version 20 Avril 2016

Compilation mondiale :		
OMS/PNUE au nom de		
l'ONU-Eau		

#### 10. Un cadre cohérent pour le suivi mondial de l'ODD 6

S'appuyant sur les efforts nationaux de suivi, la famille d'ONU-Eau est prête à soutenir les États membres dans le contrôle, au niveau global, de l'ODD 6.

Pour l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène (cibles ODD 6.1 et 6.2), le Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement (JMP) est bien placé, avec 15 ans d'expérience de suivi des OMD. Concernant les nouveaux objectifs en matière de traitement des eaux usées et de qualité de l'eau, d'utilisation de la ressource et d'efficacité d'utilisation, de gestion intégrée des ressources en eau et des écosystèmes liés à l'eau (cibles ODD 6.3 à 6.6), une nouvelle initiative mondiale, le Suivi intégré des cibles ODD liés à l'eau et à l'assainissement (GEMI), est actuellement en cours d'élaboration sur la base des initiatives existantes. Le suivi des moyens de mise en œuvre (cibles ODD 6.a et 6.b) peut se fonder sur l'Analyse et l'évaluation mondiales sur l'assainissement et l'eau potable (GLAAS) d'ONU-Eau, et le rapport de GEMI concernant la cible 6.5 sur la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), qui est basé sur les rapports d'ONU-Eau sur la situation de la GIRE existants.

JMP, GEMI et GLAAS seront alignés progressivement pour assurer un cadre cohérent de suivi de l'ODD 6 et, ensemble, ils seront en mesure de permettre le suivi des progrès vers la totalité de l'ODD 6, tout en soutenant le suivi de beaucoup d'autres ODDs et des objectifs à l'aide d'indicateurs polyvalents.

TARGETS	SDG 6 MONITORING
6.1	
6.2	JMP
6.3	
6.4	GEMI
6.5	GEIVII
6.6	
6.a	GLAAS (with 6.5 IWRM)
6.b	(war sis roran)